

## Qualifications +

### Renseignements et inscription

#### Qualifications +

OFPC Office pour l'orientation,  
la formation professionnelle et continue  
6, rue Prévost-Martin – CP 192  
1211 Genève 4  
Tél. +41 (22) 388 44 00  
qualiplus@etat.ge.ch  
www.ge.ch/ofpc

# Qualifications +

## Formation des expert-e-s en validation des acquis de l'expérience

2 jours de formation  
Accompagnement

### Objectifs

- ▶ **Procédure d'évaluation selon la validation des acquis (VAE)**
  - Connaître
    - Les éléments légaux
    - Le cadre, les principes, les caractéristiques, les avantages de la VAE
    - Les étapes, les acteurs, la notion de profil de compétences
- ▶ **Analyse d'un dossier de preuves**
  - Prendre connaissance du contenu d'un dossier ciblé de preuves
  - Exploiter un dossier ciblé de preuves
  - Décrire une activité les concernant et fournir les éléments de preuves y relatifs
- ▶ **Entretien de validation**
  - Connaître les buts de l'entretien et sa structure
  - Connaître et appliquer les techniques de base de la communication
  - Exercer un entretien VAE avec un-e candidat-e
- ▶ **Rapport d'évaluation**
  - Rédiger un rapport d'évaluation en respectant les principes de la VAE
  - Argumenter pour faire valoir son point de vue

# Programme

## Première journée

- ▶ **La validation des acquis de l'expérience**
  - Le contexte actuel de la VAE et les aspects légaux
  - Les principes de la VAE
  - Les caractéristiques de la VAE
  - Les avantages de la VAE
- ▶ **Le fonctionnement et les étapes de la VAE**
  - Les étapes du processus
  - Les acteurs et leurs rôles
  - Les caractéristiques du référentiel
  - Les éléments légaux
- ▶ **Le bilan de compétences**
  - Les étapes du bilan
  - La constitution du dossier ciblé de preuves

## Deuxième journée

- ▶ **La description d'une activité**
  - Les activités
  - Les preuves
- ▶ **Le dossier ciblé de preuves et son exploitation**
  - Le dossier et son contenu
  - Les preuves en fonction du référentiel
- ▶ **L'entretien de vérification**
  - Les différences entre examen et entretien VAE
- ▶ **La rédaction du rapport**
  - Les éléments constitutifs du rapport
  - La responsabilité de l'expert-e

# Programme

## Accompagnement

- ▶ **Suivi pour plusieurs évaluations**
  - Remise de dossiers et analyse
  - Complément éventuel
  - Préparation de l'entretien de vérification
  - Entretien de vérification
  - Rapport d'évaluation
  - Restitution du résultats de l'évaluation aux candidat-e-s

## Formation continue

- ▶ **Demi-journée annuelle d'échange de pratique**
  - Information
  - Complément de formation éventuel
  - Échange de pratique entre les expert-e-s VAE

La formation est prise en charge par l'Etat de Genève (hors indemnités).